



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nouveaux flacons Duotrav du laboratoire Novartis

Question écrite n° 12923

Texte de la question

M. Jean-Charles Laronneur appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'utilisation de nouveaux flacons pour le médicament Duotrav, du laboratoire Novartis, destiné notamment au traitement du glaucome. Faute de disponibilité et d'approvisionnement, le flacon contenant ce traitement a récemment été remplacé par un nouveau contenant fabriqué en Grèce. Or d'après plusieurs témoignages de patients traités par Duotrav, ce nouveau flacon est difficile à manier et nombre d'entre eux ne parviennent plus à s'administrer le traitement de façon autonome ; ils doivent donc soit faire appel à un tiers, soit changer de traitement, aux risques d'une moindre efficacité ou de possibles effets secondaires. Il l'interroge donc sur la possibilité de conditionner de nouveau le Duotrav dans un flacon similaire à celui utilisé précédemment.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Laronneur](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12923

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 novembre 2023](#), page 10146

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)